

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 77 (1968)
Heft: 5

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Nouvelles promotions d'infirmières en soins généraux

A la suite de la session d'examens qui s'est déroulée à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Lausanne, le 11 avril dernier, 29 candidats et candidates que nous félicitons de leur succès ont obtenu leur diplôme d'infirmières et d'infirmiers en soins généraux. Ce sont:

Mesdemoiselles Vérona Annen; Chantal Barmavarein; Anne-Marie Belet; Huguette Blanc; Sylvia Blaser; Danielle Bolay; Anne-Lise Bron; Monique Burlet; Jacqueline Cornaz; Jacqueline Goetschi; Françoise Jordan; Françoise Küffer; Monique Lacroix; Elisabeth Moser; Ursula Müller; Marceline Perret; Katherine Rauss; Noëlle Riva; Suzanne Roches; Pierrette Rodari; Josiane Rouiller; Josiane Rubin; Jeannie Spiro; Monique Widmer; Denise Zuberbühler.

Messieurs Pierre-François Chanson; Aimé Frauenknecht; Henri Nziki; Alix Galouzeau de Villepin.

Nouvelles monitrices de soins au foyer

Un cours de monitrices de soins au foyer, réunissant 6 infirmières diplômées des cantons de Vaud, Valais et Genève s'est tenu à Lausanne, sous le patronage de la section locale, du 20 au 31 mai 1968.

L'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse en 1967

Avec 155 élèves ayant terminé un cours, l'école a connu en 1967, une activité record. Le 30 juin, deux cours pour infirmières-chefs et monitrices prenaient fin simultanément à Zurich et à Lausanne, et 36 élèves (dont 2 infirmiers) obtenaient leur certificat d'aptitudes aux fonctions de monitrices ou d'infirmières-chefs.

5 cours pour infirmières-chefs d'unités de soins ont eu lieu dans le courant de l'année, à la suite desquels l'école a délivré 77 attestations de fin de cours à Zurich et 42 à Lausanne, soit 119 au total. A Zurich, un cours pour infirmières-chefs et monitrices, qui a

commencé le 5 septembre avec un effectif de 24 élèves (dont 2 infirmiers) se poursuivra jusqu'en 1968, tandis que la branche romande de l'école, qui ne reçoit qu'un groupe d'élèves à la fois, a été occupée durant tout l'automne par les cours pour infirmières-chefs d'unités de soins déjà cités.

Le Conseil d'école a consacré trois séances aux affaires courantes. Les professions soignantes de notre pays se sont mises en mouvement. En effet, conformément à l'évolution des soins aux malades, la formation professionnelle dans toutes les branches des soins infirmiers a vu ses programmes s'enrichir et ses exigences s'élever. Parallèlement, et pour élargir la base de recrutement, on a créé des professions soignantes auxiliaires qui peuvent être apprises en un temps plus court. Lorsque de tels changements surviennent dans une profession que l'opinion publique rattache autant aux traditions que c'est le cas pour les soins aux malades, ils ne passent pas inaperçus. Aussi le Conseil d'école a-t-il dû à réitérées reprises se préoccuper de problèmes issus de l'inquiétude générale provoquée par cette évolution.

L'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a tenu son assemblée annuelle à Lugano

Le 18 mai, les infirmières et infirmiers de notre pays se sont retrouvés en grand nombre au «Padiglione Conza» à Lugano. A côté des 66 délégués ayant droit de vote et représentant les 11 sections régionales, de nombreux membres de l'association professionnelle et divers hôtes y ont suivi les exposés et les discussions. Un nombre important d'élèves représentait les groupements de juniors (élèves des écoles d'infirmières et d'infirmiers) récemment fondés.

La session, présidée par Mlle Nicole-F. Exchaquet, de Lausanne, mit en évidence les multiples tâches dont le Comité central et les différentes commissions se sont occupés au cours de l'année écoulée. Citons, parmi celles-ci, les pourparlers concernant, soit la révision du contrat-type de travail, soit les conditions de travail, ou encore la prévoyance de la vieillesse. Une commission spéciale s'est occupée des questions de perfectionnement, c'est-à-dire des cours de spécialisation (pour infirmières anesthésistes, infirmières de salle d'opération, infirmières de santé publique), ainsi que des cours de recyclage destinés

aux infirmières qui pensent reprendre une activité professionnelle après une interruption de travail plus ou moins longue.

La profession des soins infirmiers se doit de faire face aux transformations qui se manifestent aujourd'hui dans les structures de la société contemporaine, ainsi qu'aux répercussions sur les milieux hospitaliers des progrès rapides de la médecine et de la technique. Les infirmières et les infirmiers diplômés ont à déterminer leur position au sein du groupe de plus en plus complexe des professions para-médicales et préciser les limites de leur responsabilité. On ne peut éviter que certaines conceptions anciennes ne se heurtent aux idées nouvelles et plus modernes. C'est pourquoi l'Association s'efforce de favoriser *l'information*, aussi bien au sein de la profession qu'auprès du public. Le journal mensuel «*Revue suisse des infirmières*» remplit une tâche importante dans ce sens.

Le recrutement de nouveaux membres est un des soucis majeurs de la direction de l'Association, qui souhaite très vivement l'adhésion et la collaboration active des jeunes infirmières et infirmiers.

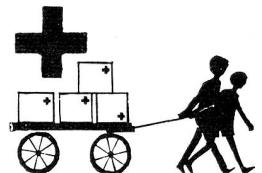
Par l'intermédiaire des sections régionales, le comité de l'Association proposa à ses membres l'étude d'un rapport du Comité OMS d'experts des soins infirmiers. Ce rapport contient une foule de considérations fondamentales concernant la profession des soins infirmiers et sollicite une prise de position.

«*L'étude des soins infirmiers en Suisse*», commencée en 1965, continua de progresser durant l'année écoulée. Cette étude cherche à établir si la pénurie de personnel soignant, existant en Suisse, pourrait être combattue par une meilleure répartition des responsabilités et la rationalisation des méthodes de travail.

L'Association, en tant que membre du Conseil international des infirmières, s'intéresse non seulement à de nombreuses questions sur le plan international, mais encore peut-elle faciliter pour ses membres l'obtention de postes à l'étranger.

Chaque assemblée annuelle doit en outre offrir l'occasion de créer des contacts et de faciliter des échanges d'opinions. La section du Tessin n'a pas ménagé sa peine dans ce but. Aussi bien le banquet du samedi soir que les différentes excursions du dimanche «à la découverte du Tessin», organisés par la section tessinoise qui recevait cette année l'Association suisse, ont largement favorisé la camaraderie et la détente.

Entraide



Entraide nationale

L'action d'entraide lancée en avril 1954 en faveur de familles suisses nécessiteuses est entrée dans sa 15e année.

Rappelons qu'à côté de la fourniture de lits de types divers, cette action d'entraide toujours très nécessaire comporte également la remise d'armoires, de commodes, de machines à laver, lessiveuses et essoreuses. Entièrement financée par des contributions de parrainages — dont la souscription est toujours sollicitée — elle a engendré à ce jour une mise de fonds de plus de 3 000 000 de francs.

L'aide aux victimes des avalanches 1967/68

Le Comité de coordination pour l'aide aux victimes des avalanches de l'hiver 1967/68 s'est réuni à Berne le 29 mai, sous la direction de son président, *M. le conseiller aux Etats Ludwig Danioth*, d'Andermatt. Conformément au désir du Conseil fédéral, il a été décidé d'affecter à un Fonds commun les dons confiés à la Société suisse de Radiodiffusion et de Télévision (Chaîne du Bonheur), au Gouvernement cantonal d'Uri, au Petit Conseil du Canton des Grisons, à Caritas suisse, à la Croix-Rouge suisse, au journal «*Vaterland*» de Lucerne, et à la Fédération suisse des Eglises évangéliques, ainsi que les contributions accordées par la Confédération et le Don de la Fête nationale suisse. Ces dons représentent un montant global de 5 000 000 de francs environ.

Le rassemblement des fonds disponibles et la coordination des interventions d'entraide permettront de procéder à une réparation équitable des dommages personnels et matériels subis, tout en tenant compte des désirs des donateurs.

L'estimation des dégâts survenus dans les régions touchées par les avalanches est en cours depuis quelque temps; elle est effectuée selon les directives du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par les forces naturelles. Le Comité a fixé les principes devant régir l'indemnisation des dommages. Le Service fédéral de contrôle des finances assumera la surveillance de la gérance et de l'utilisation des fonds. Le Comité de coordination

remercie chaleureusement les donateurs de leur générosité.

Coordination de l'aide aux réfugiés tibétains

Sur invitation de la Croix-Rouge suisse, des représentants des autorités fédérales et des diverses institutions qui s'occupent de l'aide aux réfugiés tibétains (*Fondation du village d'enfants Pestalozzi, Aide suisse au Tibet, Association pour la création de foyers tibétains, Fondation de l'Institut tibétain de Rikon et Croix-Rouge suisse*) se sont réunis à Berne, le 16 mai, sous la présidence de Mlle Helen Vischer, vice-présidente de la CRS. Les participants ont convenu, tout en les coordonnant de mieux en mieux, de poursuivre leurs efforts visant à apporter une aide aux réfugiés tibétains au Népal, en Inde et notamment en Suisse. Leur programme prévoit entre autres le développement de centres sanitaires en Inde et au Népal. Par ailleurs, de nouveaux groupes de Tibétains en provenance de l'Inde seront accueillis en Suisse en vue de s'y recréer une existence stable et d'y acquérir une formation professionnelle. Le prochain qui réunira 32 personnes, est attendu dans le courant de l'été.

A fin juin, les collaborateurs de la CRS assurant la direction des homes communautaires se sont réunis à Zurich en vue de discuter de questions de principe concernant l'intégration et la formation professionnelle des Tibétains vivant en Suisse.

Poursuite de l'aide Croix-Rouge au Vietnam

La Croix-Rouge suisse, qui poursuit sous différentes formes son aide à la population civile vietnamienne nécessiteuse, vient notamment de déléguer au *Vietnam du Sud* une équipe médicale dirigée par le

Dr Edwin Hofmann et composée d'un second médecin, de deux infirmières, d'un infirmier et d'un administrateur. Cette équipe commencera incessamment son activité à *Ha Tien*, localité sise sur le Golfe du Siam, près de la frontière cambodgienne. Nos compatriotes seront affectés à l'hôpital local, d'une capacité de 50 lits, où il n'était jusqu'ici pas possible de pratiquer des interventions chirurgicales. Grâce à la présence de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse, la situation sera différente et il ne sera plus nécessaire de transporter les blessés et les malades devant subir une opération jusqu'à l'hôpital de la province où ils arrivaient souvent trop tard pour être sauvés.

Par ailleurs, la Croix-Rouge suisse est toujours présente à *Da Nang* où une équipe médicale déléguée par ses soins assure l'exploitation de l'hôpital d'enfants qu'elle a construit l'an dernier sur l'aire de l'hôpital civil de cette ville. L'aide apportée par la Doctoresse Rosmarie Nüssli, à laquelle a tout récemment succédé le Dr André Frank, ainsi que par les trois infirmières suisses est extrêmement appréciée des autorités sanitaires vietnamiennes et de la population de Da Nang. Cette aide, en effet, répond à une urgente nécessité et l'hôpital pédiatrique abrite en permanence plus de 100 enfants blessés ou malades.

La Croix-Rouge suisse prépare actuellement un envoi de secours destiné à la Croix-Rouge du *Vietnam du Nord*. Il s'agit de la fourniture de 2000 assortiments d'instruments chirurgicaux simples et d'une installation radiologique complète. Le financement de ce don est assuré par une contribution fédérale au montant de 500 000 fr. mise récemment à la disposition de la Croix-Rouge suisse pour l'apport d'une aide destinée à la population civile nord-vietnamienne victime de la guerre.

Aide urgente de la Croix-Rouge au Nigéria

Le Comité international de la Croix-Rouge est présent au Nigéria depuis plus d'un an et déploie son activité aussi bien dans les régions contrôlées par les troupes fédérales que dans le territoire se trouvant entre les mains des troupes biafraises. Ses délégués s'efforcent, d'une part, de faire respecter les prescriptions humanitaires des Conventions de Genève, d'autre part d'atténuer les souffrances des

populations civiles victimes de cette guerre meurtrière qui dure depuis plus de 12 mois. Dans cette tâche-ci, il s'agit essentiellement de soigner blessés et malades et de distribuer des vivres.

Que ce soit du côté fédéral ou du côté biafrais, le Comité international de la Croix-Rouge collabore très étroitement avec la Croix-Rouge locale qui est fort active.

Vu l'immensité des besoins signalés, une intensification de l'aide Croix-Rouge est indispensable. Désireuse de soutenir l'action du CICR, la Croix-Rouge suisse en appelle à notre générosité et nous demande de verser nos contributions à son c.c.p. 30 - 4200 Berne, en mentionnant «Aide au Nigéria et au Biafra» et en précisant éventuellement la destination du don.